

---

**ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES UTILISÉS DANS LE LANGAGE ÉCONOMIQUE / ABBREVIATIONS, LOGOS AND ACRONYMS USED IN ECONOMIC LANGUAGE / ABREVIERI, SIGLE ȘI ACRONIME FOLOSITE ÎN LIMBAJUL ECONOMIC<sup>1</sup>**

**Résumé:** L'utilisation des sigles et des acronymes, qui représentent en effet un processus d'abréviation qui a comme point de départ la nécessité d'économie linguistique (graphique et orale), est aujourd'hui un phénomène linguistique d'une remarquable ampleur. Le présent article s'attache à analyser les manifestations de ces deux phénomènes linguistiques dans le discours économique actuel, d'autant plus que pendant les dernières décennies ces manifestations ont proliféré et parfois il est très difficile de les déchiffrer correctement. Les locuteurs recourent souvent à ces procédés linguistiques et il arrive, parfois, que certains sigles, en raison de leur utilisation fréquente, perdent ce que nous appelons « leur champ morphologique », leur origine en fait, ce qui engendre des problèmes de compréhension, surtout pour un étranger, qui ne trouve pas les explications adéquates même pas dans les dicos de langue ou de spécialité.

**Mots-clés:** sigles, acronymes, domaine économique.

**Abstract:** Today, initials and acronyms are a remarkably widespread linguistic phenomenon involving a shorthand process, which reflects our need for linguistic economy (graphic and verbal). This paper aims to analyse these two linguistic phenomena in the current economic discourse, especially because their manifestations have constantly increased in the last two decades and sometimes a correct decoding is difficult to achieve. For example, the "morphological field" (i.e. the origin) of certain initials may become fuzzy due to their frequent use and subsequently, this may lead to misinterpretations, for foreigners in particular, who cannot find the necessary explanations in the dictionaries.

**Keywords:** initials, acronyms, economic field.

**Introduction**

La présente étude porte sur le besoin de clarifier et de mettre en lumière la problématique des sigles et des acronymes utilisés par tous les professionnels du domaine économique, afin d'obtenir un outil qui aide à l'harmonisation terminologique. Les recherches théoriques et notre expérience de traduction et d'enseignement en milieu universitaire ont confirmé l'hypothèse selon laquelle certaines abréviations ont, dans le langage courant usuel une acception différente de celle employée en contexte économique. C'est la raison pour laquelle il est important que les dictionnaires standards ou les bases de données terminologiques adoptent des définitions claires, précises, pour éviter toute ambiguïté ou tout flou notionnel. A la fin de notre article, nous établirons en annexe une liste des sigles et acronymes suivis de leur développement, d'autant plus qu'au niveau international, ces sigles et ces acronymes ont été employés pour donner la dénomination à certains institutions et organismes économiques internationaux FMI (pour le Fonds Monétaire International), OMC (pour l'Organisation mondiale du commerce), OIT (pour l'Organisation internationale du Travail).

Si nous voulons identifier les fonctions communes à tous les sigles et acronymes, il faudrait rappeler l'idée de Calvet (1999 : 85), conformément à laquelle toutes les formes linguistiques que nous utilisons se répartissent entre deux pôles :

- le pôle véhiculaire pour les formes linguistiques qui élargissent la communication au plus grand nombre, parce qu'ils vont aider à comprendre un concept ;
- le pôle grégaire pour les formes linguistiques qui limitent la communication au plus petit nombre, parce qu'ils vont crypter un signifié. De cette manière le syntagme employé sera réservé à usage d'un petit nombre, en particulier aux spécialistes d'un certain domaine.

---

<sup>1</sup> Ana-Marina Tomescu, Université de Pitești, Roumanie, ana\_marina\_tomescu@hotmail.com

### Corpus et processus de dépouillement

En ce qui concerne le corpus utilisé afin de rédiger notre article, il s'agit d'une dizaine de documents authentiques rédigés par des spécialistes du domaine économique à l'usage d'autres spécialistes, parus entre 2016-2019 dans les hebdomadaires *Le Nouvel économiste*, *Les Echos* ou les mensuels *Alternatives économiques* et *Capital*. Nous nous sommes intéressés aux termes qui appartiennent au domaine économique composé de plusieurs branches en interaction, à savoir : la comptabilité, les finances et les banques, le tourisme, le management, le marketing, l'administration des affaires, etc. En outre, nous avons consulté systématiquement quelques ouvrages de référence. Des dictionnaires et des bases de données accessibles sur Internet (le Bureau de Traduction du Canada, TERMIUM Plus). Le logiciel AntConc nous a aidés à analyser notre corpus en termes d'occurrence des termes et de leur importance dans les activités économiques. Pour une meilleure organisation de notre travail, nous avons créé des fiches terminologiques pour chaque terme retenu dont la signification nécessitait une définition claire et précise.

### Cadrage théorique

Du point de vue étymologique, le terme *abréviation* vient du bas latin « abbreviatio » et du latin « brevis » qui ont donné dans l'ancien français le verbe *abrégier* (= rendre quelque chose plus court ; écourter, raccourcir) et non le verbe *abrévier* (= raccourcir la durée de ; hâter le terme de)<sup>1</sup>, attesté au XVI<sup>e</sup> siècle. Le terme *abréviation* vise l'action d'abrégier, de rendre plus court et cela se manifeste plus précisément par « la réduction graphique d'un mot ou d'une suite de mots ». D'une manière générale, il s'agit d'un signe ou caractère conventionnel destiné à simplifier l'écriture et la lecture musicales. Ce rattachement de lettres dans un mot aide surtout à écrire plus vite, pour économiser l'espace.

Notre étude porte sur trois typologies des systèmes abrégatifs :

- A. *l'abréviation*, qui signifie le raccourcissement du ou des mots et éventuellement suppression de voyelles : *M<sup>me</sup>* pour *Madame*.

Pour réduire les mots on utilise les mêmes procédés employés dans la prise des notes :

- omission de lettres dans un mot : suppression de OU (Nous : ns ; pour : pr ; vouloir : vloir ; tout : t t ; jour : jr ; toujours : tjrs ; pourquoi : pq) ; suppression des sons nasalisés ON - AN - EN (avant : avt ; donc : dc ; longtemps : lgtps).

- omission de toutes les voyelles (et parfois de quelques consonnes) d'un mot (développement : dvlpt ; gouvernement : gvt ; nombreux : nbx ; parfois : pfs ; quelqu'un : qqn ; quelque : qq ; quelque chose : qqch).

Par exemple, il y a des abréviations couramment employées dans les offres et demandes d'emploi : *adr.* pour *adresser*, *bac + 3* pour *baccalauréat plus 3 années d'études*, *CV* pour *curriculum vitae*, *H/F* pour *homme/femme*, *manus* pour *manuscrite*, *rech.* pour *recherche*, *réf.* pour *référence*, etc.

- B. *la siglaison*, qui consiste à prendre les initiales de plusieurs mots et les accoler ensemble: *GDF* pour *Gaz de France* ou *HLM* pour « habitation à loyer modéré ».

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle l'usage des sigles est resté assez rare, mais, à partir de ce moment on remarque l'emploi du sigle d'abord à l'écrit et ensuite à l'oral, car « le sigle opère sur la représentation graphique de la langue » (Serbat, 1981: 47). Parmi les caractéristiques morpho-syntaxiques des sigles, il faut mentionner la possibilité d'introduire un sigle dans le discours :

- par un prédéterminant :  
« La CFDT a dénoncé une « ligne rouge franchise ». (*Les Echos*)

---

<sup>1</sup> <https://www.cnrtl.fr/definition/dmf/abr%C3%A9vier>, consulté le 11 juin 2019

« Inutile de souligner qu'à l'époque Paris accueillait la COP 21 ! (*Le Nouvel économiste*)

« L'ASF (Association française des sociétés financières) fait état d'une hausse de 11 % pour le premier semestre 2019 par rapport à la période équivalente de l'année précédente. (*Le Nouvel économiste*)

- ou bien on peut l'utiliser sans prédéterminant:

« La plainte affirme aussi qu'après le rejet de la demande en mariage entre FCA et General Motors proposée en septembre. » (*Les Echos*)

« Introduit en Bourse il y a deux semaines, FDJ gagne toujours plus de 10% par rapport au prix offert aux particuliers. » (*Les Echos*)

« Les commandes s'accumulent pour GTT au fil des mois, mais avec le dernier contrat signé fin novembre. » (*Les Echos*)

Il s'agit d'une caractéristique propre aux sigles et qui donne priorité à la forme écrite: l'élimination de son déterminant est ignorée quand sa première lettre est une consonne et que celle-ci se prononce voyelle+consonne.

Du point de vue syntaxique, les sigles appartiennent aux classes du nom et de l'adjectif. Passer d'une catégorie grammaticale à l'autre impose des modifications en ce qui concerne le genre du sigle, parce que le sigle prend le genre du premier mot de sa source. Par exemple, le nom féminin CRS (pour Compagnie générale de sécurité) devient un nom masculin si nous faisons référence à un CRS (membre de la CRS).

Les sigles sont invariables lorsqu'ils sont en capitales :

« La loi de finances 2019, votée fin 2018, vise à promouvoir le mécénat d'entreprise chez les PME et le TPE grâce à une adaptation du cadre de la défiscalisation plus en faveur des petites structures. En France, seulement 20 % des PME françaises déclarent des dons. » (*Le Nouvel économiste*).

Ils prennent la marque du pluriel lorsqu'ils sont écrits comme des noms communs : *les cégétistes*.

C. *l'acronyme*, qui représente toujours une abréviation dont le résultat forme un mot prononcé sans l'épeler: *CGT* pour *Confédération générale du travail* ou *CAF* pour *Caisse d'allocations familiales*. Il s'agit d'un sigle prononcé comme un mot ordinaire ou d'un mot formé de syllabes de mots différents.

Il y a des acronymes qui sont propres à une langue, par exemple en roumain on rencontre *TAROM* (pour *Transport aériens roumains*) ou *DERO* (pour indiquer un détergent d'origine roumaine) et que tous les Roumains connaissent. D'autre part, il existe aussi des acronymes utilisés dans toutes les langues: *Radar* (pour *Radar Detection and Ranging*) ou *Laser* (pour *Light Amplification Stimulated Emission of Radiation*).

Une attention spéciale doit être accordée dans ce cas à la manière d'écrire les acronymes. Il y a trois situations : des acronymes qui apparaissent comme les autres sigles, entièrement en majuscules, sans point de séparation (INSEE pour *Institut national de la statistique et des études économiques*) ; des acronymes qui ne se différencient des noms communs, consacrés par l'usage de la langue et alors lexicalisés, en minuscules (*flops* pour « opérations à virgule flottante par seconde » ou *pacs* pour « pacte civile de solidarité ») ; des acronymes écrits comme un nom propre, muni d'une majuscule initiale et ensuite des minuscules (le plus connu est *Benelux* pour le mot-balise de Belgique, Nederland et Luxembourg, avec francisation de la graphie ou *Gafa* pour *Google, Apple, Facebook et Amazon*).

Il faut également insister aussi sur la création de dérivés à partir de certains acronymes, car ils représentent « un phénomène de créativité lexicale sans précédent » (Percebois, 2001: 628). Au plan syntaxique, par exemple, à partir de *pacs* (qui a aussi d'autres variantes graphiques telles (*PACS, Pacs, PaCS*) il existe dans la langue française plusieurs dérivés: le verbe *pacser*, le nom commun *pacsage*, l'adjectif *pacstable* ou la locution nominale *PACS blanc*.

### Pro ou contra l'utilisation des sigles et acronymes ?

Malgré les variations synchroniques et dyachroniques, les sigles et les acronymes sont un outil linguistique essentiel dans les langues française et de spécialité, parce qu'ils facilitent la communication en synthétisant le concept considéré. Dans le discours spécialisé, les symboles, les sigles les acronymes, appelés par Lerat « éléments graphématiques » permettent une certaine économie rédactionnelle et ils répondent aux exigences de précision et de concision, deux traits spécifiques pour ce type de discours : « Depuis une cinquantaine d'années s'observe un recours croissant aux sigles et aux acronymes, dans tous les milieux et dans tous les types de discours, à l'écrit comme à l'oral, les linguistes ayant observé la plus grande fréquence d'emploi dans les langues de spécialité » (Lerat 1995 : 58). En outre, même si la délimitation entre sigle et acronyme n'est pas toujours trop claire, il y a des spécialistes qui résumant clairement les différences, au niveau de la prononciation et de la formation graphique : « La forme prototypique du sigle est bien connue, qui consiste en la sélection suivie de la concaténation dans l'ordre des initiales de tous les mots constitutifs de la séquence siglée. La longueur du sigle dépasse rarement trois ou quatre lettres ; au-delà, l'acronyme est plus probable, et comporte peu fréquemment plus de six lettres. Souvent, seuls les mots lexicaux du syntagme sont retenus, au détriment des mots grammaticaux. » (Bacot et alii, 2011: 7).

L'inconvénient principal relatif à l'emploi des abréviations, sigles et acronymes vise l'impossibilité de déchiffrer le message et surtout un effort mémoriel. L'avantage de la brièveté est souvent annulé par la difficulté de reconstituer les noms d'origine.

« Vous aurez alors besoin de changer le statut de votre entreprise et exercer en entreprise individuelle (EI, EIRL) ou en société (SASU, SAS, EURL, SARL). »  
(*Le Nouvel économiste*).

Dans certaines situations, il y a des sigles qui, en raison de leur utilisation fréquente, perdent leur signification originelle et leur sens nous échappe et la compréhension est rendue presque impossible, surtout pour un étranger. Il est difficile parfois de trouver les explications nécessaires dans les dictionnaires. En conséquence, on comprend mal le message, car les sigles sont toujours étroitement liés aux réalités sociales ou culturelles d'un peuple et son ignorance peut créer de la confusion. Par exemple, en français, il existe le sigle BR, qui signifie à la fois :

- *Banque de la Réunion* (« Consultez le cours de l'action BR en direct »)

- *Base de remboursement* (L'assurance maladie rembourse vos frais de santé à partir de la BR »)

- *Brigades rouges* (« Soupçonné d'être l'un des fondateurs des BR-PCC, Nicola Bortone a été condamné par le Tribunal de Paris à 3 ans de prison »)

- *Brigade de recherche* (« Les BR sont des unités de la Gendarmerie nationale française dédiées à l'exercice de la Police Judiciaire »)

- *Brigade de renseignement* (« Le COM.RENS - commandement du renseignement - est l'héritier de la BR - *brigade de renseignement* et de guerre électronique »).

A quoi le sigle BR fait-il référence plus précisément ? Quelle est sa signification correcte en fonction de chaque contexte ? Il faut bien connaître les réalités économiques et le quotidien français et pour être au courant à la signification correcte de ces sigles, utilisés assez fréquemment. Pour d'autres sigles utilisés fréquemment dans le vocabulaire économique, tels CA, déchiffrer leur origine est une action plus facile à réaliser, même pour un non-francophone, mais il faut à chaque fois prêter attention au contexte. A titre d'exemple, CA peut signifier chiffre d'affaires, comptable agréé, conseil d'administration, congés annuels.

« J'ai fini l'année 2018 au bout de deux mois d'existence avec 450 000 euros de *chiffre d'affaires*, et je vise un CA de 3 millions d'euros pour... » (*Le Nouvel économiste*)

« C'est logique : le PDG tire son mandat du conseil d'administration. »  
(*Alternatives économiques*)

« Enfin, tout salarié de plus de 21 ans au 30 avril de l'année précédente bénéficie de 2 jours de congés supplémentaires par enfant à charge, dans la limite de 30 jours ouvrables de congés (CA et supplémentaires cumulés). » (*Capital*).

Une confusion assez fréquente en français vise l'emploi du sigle CGT utilisé pour abrégier la *Confédération générale du travail*, mais aussi la *Compagnie générale transatlantique*. Dans ces situations il faut faire attention au contexte :

« Le déclassement de la CGT en seconde position dans certains secteurs et la faible représentativité du syndicalisme en France ... » (*Capital*)

« La production française est insuffisante, il faut importer massivement ... pour nourrir ... les 72 navires de la Compagnie générale transatlantique. » (*Alternatives économiques*)

Des problèmes similaires apparaissent aussi par exemple au moment de l'utilisation du sigle TUC en français :

« Depuis la création des Tuc en 1984, tous les gouvernements ont subventionné un grand nombre d'emplois aidés, dont l'appellation a varié dans le temps, surtout dans le secteur non marchand. » (*Le Nouvel économiste*)

Les dictionnaires<sup>1</sup> précisent qu'il s'agit de l'abréviation du syntagme *Travaux collectifs d'utilité*. La difficulté à laquelle les locuteurs se heurtent dans ce cas vise la polysémie de cette abréviation : 1. Ensemble d'opérations propres à un domaine particulier d'activité; 2. Ensemble des opérations de construction, d'aménagement ou de remise en état d'édifices, de voies, de terrains, etc.; 3. Ensemble des recherches entreprises dans un domaine de la connaissance; 4. Discussions, débats d'une assemblée ou d'un groupe de personnes organisé<sup>2</sup>. Des significations tout à fait différentes si nous nous rappelons que *TUC* représente aussi une marque commerciale de gâteaux apéritifs! En outre, dans certains cas, le sigle désigne une personne et il est souvent utilisé au pluriel: « Les Tucs gagnent moins que les LEL. »

Une autre condition que les sigles et les acronymes doivent remplir est le besoin d'euphonie. Par conséquent, il faut choisir « un signifiant de telle sorte qu'il soit à la fois conforme à la contrainte morpho-phonique et plus facile à mémoriser » (Tournier, 1991 : 109). Pour cette raison d'euphonie, le français conserve, par exemple, le sigle anglais *ISO* pour *International Organization for Standardization*, on préfère la dénomination consacrée par l'usage, bien connue à l'international, car la traduction en français *Organisation internationale de normalisation* pourrait créer des confusions: *Opération d'intervention nationale* ou *Open intervention network*. Dans d'autres situations, face à la difficulté de prononciation en français on recourt toujours au sigle emprunté à l'anglais: *LIBOR* pour *London interbank offered rate*, *LIFFE* pour *London international financial futures exchange*, *CEO* pour *Chief Executive Officer*. De cette manière, la lisibilité de l'acronyme est plus facile et on aide le locuteur à mémoriser ce type d'abréviations.

### Conclusion

Présents partout dans les médias et dans la vie sociale et professionnelle, car aucun domaine n'y échappe, les sigles et les acronymes naissent, vivent et meurent : « Une fois mis en circulation, les sigles connaissent des destins variés. Certains s'implantent bien dans le contexte social et linguistique, ils circulent et s'installent durablement dans le discours politique, médiatique, savant ou ordinaire. D'autres (témoin le désastreux VF / Viande Française réinterprété en Vache Folle par les chansonniers) rejoignent pour une raison ou une autre le cimetière des sigles morts-nés. » (Bacot et alii, 2011: 8). Étant donné les réalités économiques qu'ils désignent et qui évoluent sans cesse, leur forme et leur sens va changer continuellement. Les évolutions au niveau économique au niveau européen et

---

<sup>1</sup> [https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/T\\_U\\_C\\_/80158](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/T_U_C_/80158), consulté le 21 juin 2019

<sup>2</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/travaux/79285/locution>, consulté le 21 juin 2019

mondial, le processus de la globalisation ce sont des aspects qui imposeront la mise à jour de toutes ces données, leur adaptation, leur acceptation, leur normalisation, mais aussi l'habitude d'utiliser les nouveaux termes et de les reconnaître dans le discours économique actuel.

### Bibliographie

- Bacot, P., Desmarchelier, D., Honoré, J.-P., 2011, « Les usages politiques d'une réduction », *Mots. Les langages du politique*, no 95, pp. 5-10, URL <http://journals.openedition.org/mots/20005>, consulté le 22 juin 2019.
- Calvet, Louis-Jean, 1980, *Les sigles*, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je?
- Dewolf, Linda, 2015, « Étude des nouveaux concepts, des sigles et des emprunts dans la terminologie de la circulation routière et de leur ancrage dans la réglementation routière belge », *Meta*, vol. 60, no 1, pp. 173-192, URL <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2015-v60-n1-meta02005/1032405ar/>, consulté le 21 juin 2019
- Pires, Mat, 2007, « Le détournement de sigle : le cas de CPE », *Langage et société*, vol. 121-122, no 3, pp. 289-303, <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2007-3-page-289.htm>, consulté le 15 mai 2019
- Dufour, Françoise, 2011, « Le sigle comme modalité de dissociation énonciative. Le cas des alternances d'usage PMA / Pays les moins avancés », *Mots. Les Langages du politique*, no 95, pp. 75-87.
- Lerat, P., 1995, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- Percebois, J., 2001, « Fonctions et vie des sigles et acronymes en contextes de langues anglaise et française de spécialité », *Meta*, vol. 46, no 4, pp. 627-645, URL <https://www.erudit.org/fr/revues/meta/2001-v46-n4-meta157/003821ar.pdf>, consulté le 15 mai 2019.
- Serbat, Guy, 1981, « Louis-Jean Calvet, *Les sigles*, Paris, P.U.F., 1980 (Que sais-je ?, *L'Information Grammaticale*, no 8, pp. 46-47, URL [https://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_1981\\_num\\_8\\_1\\_2454\\_t1\\_0047\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_8_1_2454_t1_0047_0000_2), consulté le 21 mai 2019.
- Tournier, J., 1991, *Structures lexicales de l'anglais*, Paris, Nathan.

### Sitographie

- <https://www.abcbourse.com/>
- <https://www.alternatives-economiques.fr/>
- <https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-eng.html?lang=eng>
- <https://www.capital.fr/>
- <https://www.lenouveleconomiste.fr/>
- <https://www.lesechos.fr/>

### Listes des sigles (y compris organisationnels) et autre acronymes

ACOSS	Agence centrale des organismes de sécurité sociale	IS	Impôt sur les sociétés
ADAM	Association de défense des actionnaires minoritaires	IUT	Institut Universitaire de Technologie
ADP	Action à dividende prioritaire	MATIF	Marché à terme international de France
AELE	Association européenne de libre-échange	MBA	Marge brute d'autofinancement
AGEFIPH	Association de gestion de libre-échange pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées	MEDAF	Modèle d'évaluation des actifs financiers
AGS	Assurance garantie des salaires	MEDEF	Mouvement des entreprises de France
AI	Allocation d'Insertion	MONEP	Marché des options négociables de Paris
AID	Association internationale pour le développement	MSG	maîtrise de sciences de gestion
AFPE	Aide à la Formation Préalable à l'Embauche	MST	maîtrise de sciences et techniques

<b>AMF</b>	Autorité des marchés financiers	<b>NAS</b>	Numéro d'assurance sociale
<b>ANPE</b>	Agence nationale pour l'emploi	<b>NCM</b>	Négociations commerciales multilatérales
<b>ANSEA</b>	Association des nations du Sud-Est asiatique	<b>NM</b>	Nouveau marché
<b>APCE</b>	Agence Pour la Création d'Entreprise	<b>NPI</b>	nouveaux pays industriels
<b>AR</b>	Accusé de réception	<b>OAT</b>	Obligation assimilable du trésor
<b>ARE</b>	Aide au Retour à l'Emploi	<b>OBSA</b>	Obligation à bon de souscription d'actions
<b>ASSEDIC</b>	Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce	<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>BBZ</b>	Budget base zéro	<b>OFCE</b>	Observatoire français des conjonctures économiques
<b>BENELUX</b>	Union douanière de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas	<b>OIT</b>	Organisation internationale du travail
<b>BERD</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est	<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>BIRD</b>	Banque internationale pour la reconstruction et le développement / Banque mondiale	<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>BIT</b>	Bureau international du Travail	<b>ONG</b>	Organisations non gouvernementales
<b>BNPA</b>	Bénéfice net par action	<b>OPA</b>	Offre publique d'achat
<b>BRI</b>	Banque des règlements internationaux	<b>OPE</b>	Offre publique d'échange
<b>BSA</b>	Bon de souscription d'action	<b>OPF</b>	Offre à prix ferme
<b>BSE</b>	Bulletin de salaire électronique	<b>OPEP</b>	Organisation des pays exportateurs de pétrole
<b>BTF</b>	Bon du trésor à taux fixe	<b>OPV</b>	Offre publique de vente
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur	<b>ORA</b>	Obligation remboursable en actions
<b>CAPE</b>	Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise	<b>OTAN</b>	Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>CAF</b>	Capacité d'autofinancement	<b>PAC</b>	Politique agricole commune
<b>CAT</b>	Centre d'Aide par le Travail	<b>PCG</b>	Plan comptable général
<b>CCI</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie	<b>PCV</b>	Paiement contre vérification
<b>CDD</b>	Contrat de travail à durée déterminée	<b>P.D.G.</b>	Président-directeur général
<b>CDI</b>	Contrat de travail à durée indéterminée	<b>PJ</b>	Pièces Jointes
<b>CE</b>	Comité d'entreprise	<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>CEE</b>	Conseil économique de l'Europe; Communauté économique européenne	<b>PMA</b>	pays les moins avancés
<b>CEI</b>	Communauté des États indépendants	<b>PME</b>	Petites et moyennes entreprises
<b>CET</b>	Compte Epargne Temps	<b>PMI</b>	Petite ou moyenne industrie
<b>CFDT</b>	Confédération française démocratique du travail	<b>PNB</b>	Produit national brut/net bancaire
<b>CGPME</b>	Confédération générale des petites et moyennes entreprises et du patronat réel	<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>CGT</b>	Confédération Générale du Travail	<b>PV</b>	Procès-verbal
<b>CHSCT</b>	Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail	<b>QC</b>	contrôle de la qualité
<b>CIPC-R</b>	Caisse Interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres Retraités	<b>RCB</b>	rationalisation des choix budgétaires
<b>CIRMA</b>	Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité	<b>RELIT</b>	Règlement et livraison des titres

<b>CISR</b>	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	<b>RES</b>	reprise d'une entreprise pas ses salariés
<b>CMF</b>	Conseil des marchés financiers	<b>RI</b>	Règlement immédiat
<b>CNIL</b>	Commission nationale de l'informatique et des libertés	<b>RIB</b>	Relevé d'identité bancaire
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement	<b>RM</b>	Règlement mensuel
<b>COB</b>	Commission des opérations de bourse	<b>RMI</b>	Revenu minimum d'insertion
<b>CPE</b>	contrat première embauche	<b>RNB</b>	Revenu national brut
<b>CR</b>	contre remboursement	<b>RNBD</b>	Revenu national brut disponible
<b>CSG</b>	Contribution sociale généralisée	<b>SA</b>	Société anonyme
<b>CSN</b>	Confédération des syndicats nationaux	<b>SAS</b>	Société anonyme simplifiée
<b>CTT</b>	Contrat de travail temporaire	<b>SARL</b>	Société à responsabilité limitée
<b>CVG</b>	Certificat de valeur garantie	<b>SEBC</b>	Système européen de banques centrales
<b>DADS</b>	Déclaration annuelle des données sociales	<b>SFI</b>	Société financière internationale
<b>DECF</b>	Diplôme d'Études Comptables et Financières	<b>SCA</b>	Société en commandite par actions
<b>DESCF</b>	Diplôme d'Études Supérieures Comptables et Financières	<b>SCMC</b>	Société de Compensation des Marchés Conditionnels
<b>DESS</b>	Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées	<b>SICAF</b>	Société d'investissement à capital fixe
<b>DPAE</b>	Déclaration préalable à l'embauche	<b>SICAV</b>	Société d'investissement à capital variable
<b>DPESCF</b>	Diplôme préparatoire aux Études Comptables et Financières	<b>SIG</b>	système intégré de gestion
<b>DR</b>	Délai de recouvrement	<b>SJR</b>	Salaire Journalier de Référence
<b>DRH</b>	Direction des ressources humaines	<b>SME</b>	Système monétaire européen SMI – Système monétaire international
<b>DTS</b>	Droits de tirage spéciaux	<b>SMIC</b>	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
<b>DUE</b>	Déclaration unique d'embauche	<b>SMIG</b>	Salaire minimum interprofessionnel garanti
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie	<b>SNCF</b>	Société Nationale des Chemins de Fer Français
<b>EBE</b>	Excédent brut d'exploitation (on utilise aussi Ebitda)	<b>SRD</b>	Service de règlement différé
<b>EDF</b>	Électricité de France	<b>SQS</b>	sociétés et quasi-sociétés
<b>EEE</b>	Espace économique européen	<b>SSII</b>	Société de services et d'ingénierie informatique
<b>ENF</b>	Entreprises non financières	<b>TBB</b>	Taux de base bancaire
<b>EURL</b>	Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée	<b>TCAM</b>	Taux de croissance annuel moyen
<b>FAB</b>	Franco à bord	<b>TES</b>	Tableau des entrées-sorties
<b>FBCF</b>	Formation brute de capital fixe	<b>TEE</b>	Tableau économique d'ensemble
<b>FCC</b>	Fonds commun de créance	<b>THB</b>	Taux hebdomadaire des bons de trésor
<b>FEADER</b>	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural	<b>TMO</b>	Taux moyen mensuel obligatoire
<b>FEOGA</b>	Fonds européen d'orientation et de garantie agricoles	<b>TP</b>	Titre participatif



<b>FMI</b>	Fonds monétaire international	<b>TPS</b>	Taxe sur les produits et services
<b>FO</b>	Force Ouvrière	<b>TIPP</b>	Taxe intérieure sur les produits pétroliers
<b>GATT</b>	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	<b>TPI</b>	Titre au porteur identifiable
<b>GDF</b>	Gaz de France	<b>TTC</b>	Toute taxe comprise
<b>GIE</b>	Groupement d'intérêt économique	<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>GMR</b>	Garantie Mensuelle de Rémunération	<b>UE</b>	Union européenne
<b>GLE</b>	Groupement Local d'Employeurs	<b>UEM</b>	Union économique et monétaire
<b>HC</b>	Hors-cote	<b>UNEDIC</b>	Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
<b>HT</b>	Hors Taxe	<b>URSSAF</b>	Union de recouvrement des cotisations de la Sécurité sociale et des allocations familiales
<b>HLM</b>	Habitation à loyer modéré	<b>VAP</b>	Validation des acquis professionnels
<b>IDE</b>	Investissement direct à l'étranger	<b>VES</b>	Validation des études supérieures
<b>IDH</b>	indicateur du développement humain	<b>VMP</b>	Valeurs mobilières de placement
<b>IME</b>	Institut monétaire européen	<b>VRP</b>	Voyageur représentant placier (représentant de commerce)
<b>INED</b>	Institut national d'études démographiques	<b>ZRR</b>	Zone de Revitalisation Rurale
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques		